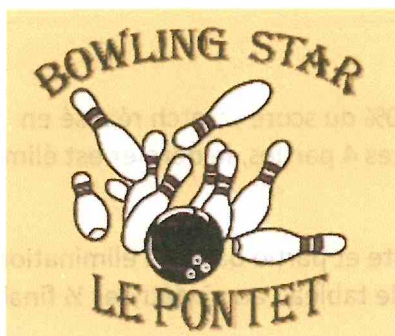


# Tournoi Individuel Scratch /Handicap



## BOWLING D'AVIGNON CAP SUD

Individuel scratch et  
handicap 70%



Le 16, 18 et 19 novembre  
2023

## Règlement

### ORGANISATION :

Le jeudi 16, samedi 18 et dimanche 19 Novembre 2023, le club **BOWLING START le PONTET** organise ce tournoi au **BOWLING d'AVIGNON** situé 1 avenue Paul Claudel 84000 AVIGNON( en face de Cap Sud).

### GENERALITES :

Ce tournoi homologué, est ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s, en règle avec la fédération. Tout litige sera tranché par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur du tournoi ou son représentant. Les pistes seront attribuées par tirage au sort. Dans le cas où le nombre de **80 joueurs** n'est pas atteint l'organisateur se verra dans l'obligation d'annuler le tournoi.

### HANDICAPS :

Handicap calculé selon la moyenne du joueur sur la base de **70%** de la différence à **220** et pris sur le dernier listing paru avant la compétition.

Handicap d'un joueur (se) n'apparaissant pas au listing :

Licencié 1<sup>er</sup> année : 49 pour un homme et 59 pour une femme.

Autres licencié(e)s : 21 pour un homme et 32 pour une femme.

## ELIMINATOIRES :

Chaque joueur effectuera **deux séries de trois lignes** avec un décalage de sept pistes à droite après la 1<sup>ère</sup> série (décalage différent si le tour n'est pas complet).

## DEROULEMENT DES FINALES :

A la fin des éliminatoires un classement scratch sera établi.

Les joueurs classés de 1 à 14 accéderont à la finale scratch.

Après retrait des joueurs de la finale scratch, un deuxième classement handicap sera établi. Sur ce deuxième classement, les 14 meilleurs joueurs accéderont à la finale handicap.

### Finale scratch :

**Etape 1 :** Le dimanche matin les 14 qualifiés effectuent 4 parties, cumulées avec 50% du score scratch réalisé en qualification, en 2 séries de 2 lignes avec décalage après la 1<sup>ère</sup> série. A l'issue de ces 4 parties, le dernier est éliminé et les 13 autres joueurs accèdent à l'étape 2.

**Etape 2 :** Elle se déroule le dimanche après-midi sous forme de tableau, partie haute et partie basse, à élimination directe sur 1 ligne. Le joueur classé premier de l'étape 1 sera protégé et intégrera le tableau au niveau des ½ finales en partie basse.

Les 12 joueurs restant intègrent le tableau (tableau reproduit en fin de règlement).

Ordre d'entrée dans le tableau selon le classement de l'étape 1 :

Joueur 2 contre 13, joueur 5 contre 10, joueur 4 contre 11, joueur 7 contre 8, joueur 6 contre 9, joueur 12 contre 3.

### Finale handicap : tous les scores seront comptabilisés avec handicap.

**Etape 1 :** Le dimanche matin les 14 qualifiés effectuent 4 parties, cumulées avec 50% du score handicap réalisé en qualification, en 2 séries de 2 lignes avec décalage après la 1<sup>ère</sup> série. A l'issue de ces 4 parties, le dernier est éliminé et les 13 autres joueurs accèdent à l'étape 2.

**Etape 2 :** idem étape 2 de la finale scratch.

## TRAITEMENT DES EGALITES :

Après éliminatoires et à l'issue de l'étape 1 des finales : en scratch meilleure dernière partie et précédente si nécessaire. En handicap, plus petit HDP puis meilleure dernière partie si nécessaire.

Pour l'étape 2 des finales : en scratch égalité départagée par mort subite (un lancer sur jeu plein). En handicap, plus petit HDP et mort subite si nouvelle égalité.

## CONTACTS, INSCRIPTIONS, ENGAGEMENTS :

Mr Jaume patrick (Président du club) 06.80.40.16.39 [maison.jaume@gmail.com](mailto:maison.jaume@gmail.com)

Mr Boudou Michel (Trésorier) 06.67.95.20.06 [michelboudou84@gmail.com](mailto:michelboudou84@gmail.com)

Le montant de l'engagement est de **60 € par joueur**.

## MODES DE PAIEMENT :

- Par chèque à l'ordre de « club Bowling Star le Pontet » adressé à :  
BOUDOU Michel 240 Rue du clos St Labre 84200 CARPENTRAS.

- Par virement bancaire (préciser le nom du joueur et le club):  
IBAN : FR76 3007 7048 5515 9296 0020 037 BIC : SMCTFR2A

Les chèques seront déposés en banque la semaine précédant le tournoi.

En cas de forfait d'une équipe, si une équipe de remplacement est trouvée avant le début du tournoi, le club remboursera les joueurs. En cas d'annulation de la compétition, le club s'engage à rembourser tous les joueurs.

### HORAIRES :

**Eliminatoires :** 2 x 3 lignes – poules de 14 joueurs.

**Poule A :** jeudi 16 Novembre de 19.15 (licenciés les plus proches) boules d'essai comprises.

**Poule B :** samedi 18 Novembre à 8.45 boules d'essai comprises.

**Poule C :** samedi 18 Novembre à 12H45 boules d'essai comprises.

**Poule D :** samedi 18 Novembre à 16H30 boules d'essai comprises.

**Finales phase 1 :** dimanche 19 Novembre à 09H00 boules d'essai comprises.

**Finales phase 2 :** dimanche 19 Novembre à 13H30 boules d'essai comprises.

**Reconditionnement des pistes entre chaque poule, entre étape 1 et 2 des finales.**

Tirage tombola le dimanche 19 Novembre à 12h

Podium, remise des prix le Dimanche 19 Novembre à partir de 16.30 h.

### INDEMMITES PAR JOUEUR :

#### Finale Scratch

1ere :	180.00 €
2eme :	120.00 €
3eme :	100.00 €
4eme :	100.00 €
5eme :	80.00 €
6eme :	80.00 €
7eme :	80.00 €
8eme :	50.00 €
9eme :	50.00 €
10eme :	50.00 €
11eme :	50.00 €
12eme :	50.00 €
13eme :	50.00 €

#### Finale Handicap

1ere :	100.00 €
2eme :	80.00 €
3eme :	60.00 €
4eme :	60.00 €
5eme :	50.00 €
6eme :	50.00 €
7eme :	50.00 €
8eme :	30.00 €
9eme :	30.00 €
10eme :	30.00 €
11eme :	30.00 €
12eme :	30.00 €
13eme :	30.00 €

### BILAN FINANCIER (base 80 joueurs):

RECETTES		DEPENSES	
Engagements 80 joueurs x 60 €	4800.00 €	Lignages 646 x 3.60 €	2325.60 €
		Indemnités	1670.00 €
		Homologation FFBSQ	296.00 €
		Frais d'organisation	363.40 €
		Frais arbitrage	145.00 €
<b>total</b>	<b>4800.00 €</b>	<b>total</b>	<b>4800.00 €</b>

## LOGEMENT :

Notre ami et bowleur Christophe Durand, Hôtel St Louis, vous propose son hôtel au Thor près de l'Isle sur Sorgues au tarif spécial tournoi :

- chambre simple ou double : 59 €.

-Petit déjeuner offert.

Une TOMBOLA sera organisée lors du tournoi, au bénéfice du club.

## ***Grand remerciement à nos mécènes***

